

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : QUELLE PROGRAMMATION, QUELS MODES DE FINANCEMENT ET QUELLE EXPLOITATION ?

Par **Patrick BAYEUX**, universitaire, rédacteur en chef d'Acteurs du sport (www.acteursdusport.fr), et **Michel Rochereau**, ISC

Jeudi 28 mai - Paris
de 9h30 à 17h00



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les différents modes de financement des équipements sportifs : BEA, concession, contrat de partenariat, AOT moyennant redevance...
- Appréhender les différents types de réponses des collectivités et mieux répondre aux besoins des clubs



PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs et membres des services des sports des collectivités
- Élus locaux
- Présidents et Directeurs de clubs sportifs



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact et inscription : **Carole DELLAROVERE**

- Tél. : 04 76 93 12 36 - Fax : 04 76 65 79 98
- E-mail : carole.dellarovere@territorial.fr

territorial groupe

Territorial - Les formations d'Experts
BP 215 - 38506 VOIRON Cedex
Tél. : 04 76 65 71 36 - Fax : 04 76 65 79 98
www.territorial.fr

Détail de la formation

Les caractéristiques des différents montages juridiques et financiers pouvant être utilisés pour construire et financer un équipement sportif :

en initiative publique loi MOP, montage en conception réalisation BEA, concession, contrat de partenariat en initiative privée : BEA, opération totalement privée

L'impact du choix sur le calendrier de l'opération et sur la programmation et la conception de l'équipement

les différents modes de gestion des équipements sportifs : gestion publique, régie, délégation de service public, marché public, AOT avec ou sans redevance

La place du club sportif dans les différents montages juridiques

Comparaison de 3 cas

Un cas en loi MOP

Un cas en maîtrise d'ouvrage publique sous la forme d'une concession ou d'un contrat de partenariat

Un cas en maîtrise d'ouvrage privée

Les risques portés par les acteurs selon les montages

FICHE D'INSCRIPTION*

À RETOURNER PAR FAX AU 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tarifs HT :

(comprendant les documents pédagogiques, le suivi post-formation et le repas)

- Communes et EPCI jusqu'à 10 000 hab. : 295 €
- Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 495 €
- Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 595 €
- Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 695 €
- Communes et EPCI de 150 000 hab. et plus : 750 €
- Conseils régionaux et conseils généraux : 750 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité